

SPÉCIAL
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Présentation : Spécial Polynésie française

Le *JSO* publiait l'an dernier un numéro consacré à la *Nouvelle-Calédonie, 150 ans après la prise de possession*. Il ouvre ses colonnes aujourd'hui à la Polynésie française. La Société des Océanistes avait en effet proposé il y a plusieurs années à Jean-Marc Regnault, de l'université de Polynésie française, de coordonner un numéro de notre *Journal* sur ce territoire. Ce fut finalement Marc Joyau¹ qui, à sa demande, se chargea de cette tâche et nous proposa un manuscrit intitulé « Polynésie française. Atouts et handicaps », dont le but était de rendre compte de l'homme en Polynésie française dans toutes ses dimensions. Au regard de cette ambition, le sous-titre « atouts et handicaps » pouvait être jugé réducteur dans la mesure où il peut impliquer des jugements de valeur sans expliquer réellement à quelles fins et sur quels critères pourrait être opéré un classement de ce type. En mettant l'accent sur les « atouts et les handicaps » de la Polynésie française, l'ouvrage proposé se situait dans la lignée d'une série d'ouvrages à caractère plus ou moins officiel qui s'attachent à analyser les forces et faiblesses des outre-mers français en se gardant de porter l'interrogation sur la nature même et le devenir des liens avec la France.

Cet ouvrage se voulait aussi interdisciplinaire et, ambition certes louable, ouvert aux acteurs du développement humain en Polynésie française. Mais ne fallait-il pas d'abord expliciter ce que les auteurs entendent par développement humain ? On peut saisir le développement dans un sens comptable comme le font les Nations unies. On peut aussi choisir de le prendre comme un révélateur sociologique et l'étudier dans son véritable cadre, non plus celui d'une rationalité économique distincte et largement artificielle, mais celui de l'interaction des cultures, du renou-

vement des rapports sociaux au sein des communautés mā'ohi et des enjeux politiques contemporains. En effet, la notion du développement n'est-elle pas souvent le révélateur du discours de l'Occident sur ces sociétés qui marque par là-même les limites de notre pensée ? On peut alors lui donner une acception plus humaniste, celle-là que questionne ici même, après bien d'autres auteurs il faut le dire, la contribution collective de Christian Ghasarian, Tamatoa Bambridge et Philippe Geslin ! Par ailleurs, vouloir mettre sur le même plan des analyses, qui se veulent scientifiques et distanciées, et des contributions de responsables politiques et religieux, dont la fonction et le rôle sont d'agir et de peser sur la réalité, était un pari difficile. Aussi, le comité de lecture a-t-il fait le choix de ne pas retenir certaines des contributions proposées par des responsables politiques. D'aucuns diront que c'étaient celles qui, paradoxalement, mettaient parfois le mieux en évidence les problèmes et difficultés auxquels se trouve confronté le territoire : qu'il s'agisse de la formation, de la mobilisation et de l'insertion professionnelle de la jeunesse qui apparaît comme une condition et un facteur-clé d'un développement durable ou qu'il s'agisse des difficultés d'adaptation aux changements et à une nouvelle manière de vivre pour nombre de Polynésiens de souche dont la situation ne cesse de se dégrader. Mais ces contributions pouvaient paraître par trop naïves ou partiales, et sans contre-partie. C'est pourquoi nous ne les publions pas. D'autres articles ne sont pas édités ici car les auteurs n'ont pas souhaité apporter les corrections demandées. Nous avons donc fait le choix de publier les articles retenus dans un dossier autour du développement en Polynésie.

1. Maître de conférences de droit public à l'IRIDIP (Institut de recherche interdisciplinaire sur le développement insulaire et le Pacifique), université de la Polynésie française.

Ce numéro comporte deux parties : outre le dossier constitué à partir des articles conservés du manuscrit proposé par Marc Joyau, nous proposons en miscellanées, un article de Jennifer G. Kahn et Patrick V. Kirch sur une ethnographie préhistorique d'une "société à maison" dans la vallée de 'Opunohu à Mo'orea (îles de la Société).

Plusieurs thèmes sont abordés dans ce dossier, tant par des auteurs locaux ou Tahitiens, que par des universitaires non polynésiens (historiens, sociologues, ethnologues...) : l'identité mā'ohi, l'avenir de la Polynésie française², etc. Tous les articles ont en effet pour point commun de se pencher, soit sur les relations entre l'État français et ce pays d'outre-mer, soit sur les problèmes d'identité qui se posent à ce dernier. D'aucuns pourront regretter que ce numéro soit trop "nombriliste" Polynésie-Polynésie, qu'on n'évoque pas suffisamment, et dans toutes ses dimensions, la situation réelle de ce territoire français à large autonomie, ses rapports contrastés avec la métropole lointaine et avec les autres territoires français du Pacifique... Certains trouveront, parfois à juste titre, que cet ensemble manque d'ouverture et de comparaison avec des situations semblables à celle de la Polynésie française, ce qui fait que l'on peut avoir l'impression que les auteurs enfoncent des portes ouvertes, notamment ailleurs, par différents auteurs ! D'autres penseront que quelques articles comportent un plaidoyer (déjà dépassé) pro-Gaston-Flosse, constituant un parti pris inhabituel dans les pages du JSO. Sans compter qu'il paraît aujourd'hui indispensable de parler de ce qui vient de se passer aux dernières élections territoriales du 23 mai dernier (voir note 2), en parallèle peut-être avec les mêmes événements en Nouvelle-Calédonie (élections territoriales du 9 mai 2004), même si le renversement de l'ère Lafleur n'a ni la même ampleur ni les mêmes causes. Dans un cas, il s'agit de la prise de pouvoir d'une tendance non indépendantiste et plus modérée ayant fait sission du RPCR-UMP face à l'hégémonie de Jacques Lafleur, dans l'autre, c'est l'arrivée aux affaires pour la première fois – et, semble-t-il, pour une courte durée – des indépendantistes polynésiens. Ces événements méritent à eux seuls que le JSO revienne prochainement sur ces deux territoires et, notamment, sur

les raisons de tels bouleversements. Enfin, certains des auteurs refusent de voir l'inégalité du développement en Polynésie française, caractéristique largement partagée avec la Nouvelle-Calédonie d'ailleurs ! Peut-être cette inégalité doit-elle être reliée au résultat des dernières élections territoriales ? Pour le JSO, la question reste ouverte et les rebondissements de l'actualité récente imposent que nous y revenions bientôt³.

Ces problèmes d'identité forment la trame de trois contributions qui s'interrogent sur le terme "mā'ohi", l'enseignement des langues polynésiennes et la reconnaissance des cultures polynésiennes. Un long débat s'est instauré entre, d'une part, le JSO et son comité de lecture et, d'autre part, les auteurs, sur la façon d'écrire les termes mā'ohi. Chaque auteur – ou presque – utilisant une graphie différente, nous avons choisi d'opter pour l'écriture « officielle » de l'Académie tahitienne, même si nous savons qu'elle est souvent critiquée. C'était là, pensions-nous, une façon de mettre tout le monde d'accord. Mais trois auteurs ont refusé catégoriquement cette harmonisation et nous ne pouvons que le déplorer, car cela ne simplifiera pas la lecture pour les non-spécialistes. Ces auteurs ont tenu à préciser :

« Dans l'écriture des mots en tahitien, nous n'avons pas opté pour la graphie de l'Académie tahitienne (1999) en raison de la lourdeur qu'impliquent les différents types d'accents. Nous avons choisi la graphie qui est utilisée dans la méthode d'apprentissage de la langue tahitienne de Mirose Paia et de Jacques Vernaudon (1999, 2^{ème} édition) et qui s'inspire directement des travaux de Turo Raapoto. La lecture en est d'autant facilitée tout en soulageant le texte de la succession de la glottale (') et de la longue (ˊ), remplacées par un accent circonflexe (ˆ). Par exemple, "ô" plutôt que "ō", comme dans "ôpo" au lieu de "ōpō". La glottale (') entre deux voyelles identiques est omise à l'écrit alors qu'elle est prononcée oralement (par exemple, *fetii*, plutôt que *feti'i*). » (Ghasarian, Cambridge et Geslin).

Bruno Saura revient sur l'emploi du terme mā'ohi et sur sa signification. Les premiers essais de l'emploi remanié du terme mā'ohi à Tahiti se sont produits au cours des années soixante-dix. Terme d'opposition, qui n'a touché qu'une marge bien délimitée de la population au départ, avec une signification politique et contestataire

2. Les articles publiés ici ont tous été écrits avant les élections territoriales de juin dernier, et donc avant le changement d'importance connu par ce territoire, la fin du règne Flosse et la présidence d'Oscar Temaru, leader indépendantiste. Ce qui explique qu'aucun ne traite de cette actualité ; seules quelques modifications ont été ajoutées ici et là en référence à ce changement politique. Nous n'avons pas ici – ou très peu – d'éléments explicatifs des événements qui ont donc secoué la Polynésie ces derniers mois, et on ne peut que le regretter. Nous nous efforcerons de faire en sorte qu'un prochain numéro du JSO revienne sur ces questions d'importance pour l'avenir de ce pays d'outre-mer.

3. Marc Joyau nous a indiqué quelques références récentes que le lecteur pourra consulter à ce propos (Gohin et Joyau, 2004 ; Jan, 2004 ; Joyau, 2004, Oraison, 2004).

évidente, il semble de plus en plus utilisé par les Polynésiens de Polynésie française pour s'auto-désigner. Il devient en effet dans les années 1980 un qualificatif englobant⁴ permettant d'exprimer l'autochtonie, l'identité polynésienne. Cette interprétation est cependant critiquée, dans les archipels périphériques des Australes et des Marquises, par leurs habitants qui restent attachés à des qualificatifs plus précis marquant leur ancrage dans leurs îles d'origine car il faut prendre garde de ne pas réduire la Polynésie à la seule île de Tahiti. Certains Tahitiens d'ailleurs contestent cet emploi du terme qui, pour eux, évoque une idée de salissure et s'applique aux choses et non à des hommes. Au total, le terme mā'ohi paraît sémantiquement proche du terme français "indigène" et sa fortune actuelle semble dériver du fait qu'il montre le Polynésien comme un autochtone, comme un fruit issu de la terre, en réaction à une situation coloniale vécue comme un déracinement et une dépossession. Il marque en quelque sorte une identité qui se reconstruit en se référant à des racines et à une appartenance primordiale à un groupe déterminé.

Le texte proposé par Edgar Tetahiotupa, un des seuls articles présentant la vision de l'intérieur, nous donne une rétrospective aussi utile qu'instructive de l'enseignement des langues polynésiennes et des rôles respectifs joués ou assignés au tahitien et au français en matière d'éducation et d'accès à la culture. Il met en relief le contraste entre le langage populaire et le langage académique – avec la présence en Polynésie française de l'Académie marquisienne et de l'Académie tahitienne – et déplore que, malgré les avantages qu'apporte le bilinguisme, on assiste aujourd'hui à une dégradation de l'enseignement et de la pratique du tahitien. Il nous présente en la matière une image large et transpacifique de ces problèmes de bilinguisme et d'enseignement, faisant même un parallèle avec les écoles Diwan.

Puis Bernard Rigo revient sur la reconnaissance de cette identité polynésienne à travers son syncrétisme en posant les enjeux actuels d'une pensée métisse. Il part du principe que les cultures polynésiennes sont désormais reconnues et qu'on doit passer du stade de leur reconnaissance à celui de leur connaissance. Il dénonce tout autant la "folklorisation" de la culture que la tendance à sa "réification" qui la fige dans une alternative entre authentique et inauthentique et évacue les processus de transformation à l'œuvre dans toute culture vivante. Regrettant qu'elle serve trop souvent d'alibi à des enjeux politi-

ciens, il insiste sur la dimension syncrétique qu'a la culture polynésienne qui privilégie la continuité sur la rupture et qui s'efforce de procéder à une synthèse originale de systèmes de référence dissemblables. Il souligne que la jeune génération de chercheurs ne se reconnaît « plus tout à fait ni dans les thèses culturalistes, ni dans les amalgames universalistes ». « Soucieuse de son histoire comme de son devenir, elle préfère se donner des objets apparemment neutres de recherche : étudier les langues polynésiennes, le statut du droit foncier [...], etc. ». C'est pourquoi l'auteur met aujourd'hui en avant cette pensée polynésienne plurielle, métisse.

C'est sur un autre aspect de ce syncrétisme et sur l'inépuisable dynamisme spirituel des Polynésiens que revient Yannick Fer en se penchant sur le développement du "pentecôtisme". Mouvement religieux de caractère charismatique qui s'est d'abord répandu au sein de la communauté chinoise, il a donné naissance à une église transculturelle qui apparaît à la fois comme un facteur d'occidentalisation et de réinvention de la culture polynésienne. Révélateur de dynamiques culturelles qui ne sont ni tout à fait "exogènes" ni exclusivement "endogènes", celles-ci témoignent d'une pluralisation des identités et d'une autonomisation croissante des individus par rapport aux obligations familiales et communautaires.

L'article d'Olivier Ginolin nous ramène sur une autre dimension de l'identité mā'ohi en traitant le passage d'un artisanat traditionnel à un artisanat touristique, qui tend à devenir un instrument de cristallisation de ces identités culturelles, à la croisée là encore d'une double dynamique, endogène et exogène. Il souligne à juste titre un mouvement complexe de "marchandisation de la culture artisanale" et de "culturation de la marchandise artisanale". Et Jean-Marc Salducci, à travers l'exemple du *birdwatching* en Polynésie française, nous présente très rapidement l'atout qu'il peut constituer pour un autre développement touristique basé sur une meilleure connaissance et un respect de l'environnement local.

En se penchant sur la construction et l'ouverture en 2002 d'un aéroport à Raivavae, une île périphérique de l'archipel des Australes, Gwendoline Malogne-Fer revient sur des problèmes de société plus actuels, en montrant comment cet aéroport cristallise des aspirations et des réactions contradictoires. On oscille entre, d'une part, une politique classique de développement basé sur le désenclavement des îles éloignées de la capitale – intégrer cette île isolée et défavorisée en

4. Cela n'est pas sans rappeler l'auto-appropriation du terme kanak et sa revalorisation dans les années quatre-vingts, signe indéniable de la revendication identitaire indépendantiste kanak.

améliorant les moyens de communication – et, d'autre part, le risque de remise en cause d'un mode de vie "traditionnel" dans un environnement relativement préservé et d'une identité encore marquée par son caractère collectif et communautaire. En soulignant que l'ouverture de la piste d'aviation entraîne une reconfiguration des relations et des représentations aussi bien chez les insulaires demeurant à Raivavae que chez ceux qui ont depuis longtemps émigré à Tahiti, Gwendoline Malogne-Fer montre comment cette construction de l'aéroport pèse sur les relations réciproques des uns et des autres.

Puis, Jean-Marc Regnault revient sur les problèmes caractéristique des pays d'outremer : une économie assistée, un poids trop grand de la fonction publique, etc. toutes choses que l'on retrouve également en Nouvelle-Calédonie, tout en semblant prendre à son compte le cliché qui fait de Tahiti un lieu privilégié, un Éden, une nouvelle Cythère, bref une sorte de "paradis terrestre". S'il souligne la précarité économique de la situation et le rôle-clé joué par une aide toujours plus grande, il met en relief les menaces et les engouements successifs qui rythment la vie du territoire. Il montre le contraste qui existe entre les experts en tout genre, sur le point de quitter le territoire, qui prédisent son effondrement, face à ceux qui, espérant y être embauchés par le gouvernement, en font un centre du monde. Tout en doutant que la Polynésie française continue de bénéficier d'une "aide pérenne", il constate que les mannes ne cessent de se succéder, laissant penser que le "mythe de Tahiti" est toujours opérant, mais on regrettera que ne soient pas identifiés les destinataires de ces mannes successives.

Enfin, Christian Ghasarian, Tamatoa Bambridge et Philippe Geslin font une évocation utile de quelques cas concrets pour s'interroger sur le développement mis en œuvre dans le territoire. Refusant de le définir en termes économiques, ils y voient un ensemble de formes socioculturelles et historiques spécifiques. Et, plutôt que de mettre en avant une opposition stérile entre développement occidental et non-développement polynésien, ils font porter l'accent sur la variabilité du processus d'occidentalisation du monde. Ils pensent qu'une approche occidentale et unilatérale du développement n'est pas pertinente en Polynésie française (idée pouvant s'appliquer en bien d'autres lieux), car elle ne prend pas en compte le caractère collectif et communautaire

qu'y revêt le fonctionnement de la société, notamment à l'échelle locale. Les rapports au temps, à l'espace, à autrui et aux choses y sont différents et reposent sur des modèles culturels spécifiques qui doivent être pris en compte dans la mesure où ils conditionnent les systèmes de représentation de la réalité et les rationalités économiques qui s'y rattachent. Ils s'interrogent, en conclusion, sur la possibilité d'aménager la logique du développement en fonction des catégories polynésiennes. Là aussi, des comparaisons avec des situations semblables seraient probablement utiles (Nouvelle-Calédonie kanak ou pays anglophones du Pacifique).

Et c'est pourquoi nous concluons ce dossier avec Monseigneur Hubert Coppenrath qui aborde ici quelques-uns des vrais problèmes humains et sociaux de la Polynésie d'aujourd'hui. On aurait pu intituler son article : « La Polynésie française ne va-t-elle pas oublier le développement humain ? » tellement l'idée de développement humain est consubstantielle à l'écriture de ce papier. Et c'est tout naturellement à lui que revient le mot de la fin pour un bilan désabusé, plutôt pessimiste, mais qui se clôt sur une phrase de pur bon sens : « lorsque, dans sa façon de vivre, on se préoccupe aussi des autres, une qualité de vie apparaît qui est le véritable développement humain ». Il n'y a rien à ajouter.

BIBLIOGRAPHIE

- ACADÉMIE TAHITIENNE *FARE VANA'A*, 1999. *Dictionnaire Tahitien/Français. Fa'atoro parau Tahiti/Farāni*, Papeete, STP Multipress, 574 p.
- GOHIN Olivier et Marc JOYAU, 2004. L'évolution institutionnelle de la Polynésie française, *Actualité juridique droit administratif*, pp. 1242-1252.
- JAN Pascal, 2004. L'outre-Mer entre mimétisme et spécificité, *Les petites affiches* 154, pp. 3-12.
- JOYAU Marc, 2004 (mai-juin). Fabuleuses élections en Polynésie française", *Revue juridique, politique et économique de Nouvelle-Calédonie* 4 (à paraître).
- MIROSE Paia et Jacques VERNAUDON, 1998 (rééd. 1999). *Tahitien. Ia ora na. Méthode d'initiation à la langue tahitienne*, Paris, INALCO/Centre Georges Pompidou, 313 p. et 5 cassettes.
- ORAISON André, 2004. Le nouveau statut d'autonomie renforcée de la Polynésie française, *Revue française de droit administratif*, pp. 530-548.